



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

82 N° 9 1960

Radios message Composition des
commissions préparatoires au Concile
Vatican II

ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE

p. 968 - 973

<https://www.nrt.be/en/articles/radios-message-composition-des-commissions-preparatoires-au-concile-vatican-ii-2038>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Radiomessage du 7 août 1960 au Congrès eucharistique mondial de Munich. — (*L'Oss. Rom.*, 8-9 août 1960. — *La Doc. cath.*, 1960, col. 1057-1061).

Du 31 juillet au 7 août 1960, s'est tenu à Munich le 37^e Congrès eucharistique international¹. Conçu par les théologiens allemands sous forme d'une évocation du mystère de la Pâque, il fut une « *Statio Orbis* », un rassemblement de l'Univers catholique autour du Légat pontifical, le cardinal Testa. Les préoccupations dogmatiques et morales à la fois s'affirmaient dans le thème choisi et mille fois répété : « *Pro mundi vita* » : « Le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde » (Jo. VI, 51). Cette rencontre des foules avec le Sauveur du monde se fit dans de grandes solennités liturgiques, accompagnées de paraliturgies, qui s'inspiraient aussi étroitement que possible des cérémonies de la Semaine Sainte : journée du sacerdoce et de la charité, le jeudi 4 ; journée de l'expiation — par le pèlerinage au camp de Dachau et la vénération de la Croix, le vendredi 5 ; journée de la lumière et du rassemblement catholique, entre autres par la messe byzantine, le samedi 6 ; journée du Seigneur, dans l'apothéose de la grand'messe pontificale du 7 août, qui groupait, avec 24 cardinaux et 450 évêques, un million d'assistants ; 1200 prêtres y distribuèrent la sainte communion.

Il serait difficile d'imaginer une plus totale mobilisation des forces de la Chrétienté autour du Christ-Roi. Ce n'était, à vrai dire, que le développement de la pensée de l'ardente initiatrice des Congrès, Mademoiselle Tamisier, « le salut social par l'Eucharistie »². Non seulement la hiérarchie et les fidèles de tous les pays du monde avaient envoyé leurs représentants à Munich, mais c'est aussi au plan mondial que de nombreux organismes ont voulu, à cette occasion, juger de leurs devoirs de l'heure présente. Nous songeons spécialement à la Conférence des Organisations catholiques internationales, à la Rencontre internationale des anciens élèves des écoles libres catholiques, au Congrès international des Patrons catholiques, des Médecins catholiques, etc.

Qui pourrait s'étonner que les préoccupations œcuméniques se soient traduites aussi de diverses et heureuses manières à l'occasion de cette exaltation du mystère eucharistique, « *unitatis signum, vinculum caritatis, concordiae symbolum* » (cfr Conc. Trid., sess. XIII, c. 8).

Le radiomessage de S.S. Jean XXIII reedit le sens de l'Eucharistie pour la vie du monde et souligna les fruits de paix et d'union que l'Eglise attend de ces grandioses solennités³.

1. A cette occasion, l'histoire des Congrès eucharistiques internationaux, inaugurée à Lille en 1881 (cfr *N.R.Th.*, 1931, 690-702) a été esquissée de façon succincte, mais précise, par le R. P. von Moreau, S. J., *Die eucharistischen Weltkongresse*, Emmanuel-Verlag, Rottweil (Neckar), 1960, 87 p.

2. Sur l'influence du Bx Pierre-Julien Eymard et surtout du vénérable P. Chevrier dans la vie de M^{lle} Tamisier, voir A. Lestra, *Retourner le monde*, Lyon, Vitte, 1959.

3. Nous reproduisons la traduction de *La Doc. cath.* et ses sous-titres.

« Présent de cœur et d'esprit, Nous contemplons le Congrès eucharistique international qui se célèbre ces jours-ci à Munich.

» La Bavière était bien digne d'être choisie pour préparer un tel triomphe au Christ caché sous les voiles de l'Eucharistie. Elle brille en effet par ses vertus chrétiennes et par la noblesse de son histoire; elle compte, parmi ses titres d'honneur, d'avoir porté l'Évangile du Christ à plus d'une région d'Europe, d'avoir vu naître de nombreux saints canonisés, d'avoir donné au Siège apostolique trois Souverains Pontifes, Clément II, Damase II, Victor II; par-dessus tout, Munich, sa capitale, s'est distinguée et se distingue par sa dévotion envers le mystère sublime de l'Eucharistie.

L'Eucharistie, source de vie divine

» Louons et chantons à l'unisson, louons dans le silence de nos cœurs ce merveilleux sacrement : là est la source surabondante à laquelle l'Église militante puise ses vertus et ses perfections. Aussi trouvons-Nous très heureux que l'on ait proposé à ce Congrès, pour les mettre en lumière et les expliquer de façon précise et utile, les paroles par lesquelles le Rédempteur promettait le sacrement de l'Eucharistie : « Le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde » (Ioann., VI, 51). La sainte Eucharistie en effet, parce qu'elle contient l'Auteur même de la grâce et la source suprême de la vie divine, fortifie et perfectionne dans les chrétiens cette vie qu'ils ont reçue au baptême. C'est donc surtout par la force de ce sacrement que se réalise l'affirmation du Christ, le bon Pasteur : « Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance » (Ioann., X, 10). Quel admirable spectacle s'offre aux yeux de notre foi lorsque nous considérons l'effusion débordante de vie divine qui se communique à l'humanité par la vertu du sacrifice de la messe et de la communion sacramentelle ! De cette abondante vie divine jouissent d'abord chacun des fidèles, qui sentent se fortifier et augmenter en eux les vertus de foi, d'espérance, de charité et les autres qui en dépendent. En jouissent également les familles chrétiennes, au sein desquelles se pratiquent avec ardeur et empressement la fidélité, l'amour mutuel, la chasteté, l'obéissance filiale, qui font mûrir des fruits savoureux de paix et de joie spirituelle. Cette même vie divine favorise la société où les chrétiens qui se nourrissent du Pain des anges deviennent « le sel de la terre..., la lumière du monde » (Matth., V, 13-14), et donnent à leurs concitoyens l'exemple de toutes les vertus, avant tout de la justice sociale et de la charité. Elle favorise également l'Église entière qui, dans la contemplation des vérités surnaturelles et le culte divin, reçoit d'elle stimulant, accroissement, protection. L'Église se réjouit vivement que l'Eucharistie entretienne puissamment et intensifie l'intérêt que l'on doit porter à ceux qu'une vocation divine appelle au sacerdoce ou à la vie religieuse, pour l'œuvre très sainte de la diffusion de l'Évangile et de la concorde fraternelle, à laquelle d'ailleurs le Christ a invité tous ceux qui ont l'honneur de porter son nom, lorsqu'il demanda à son Père pour ses disciples : « Qu'ils ne fassent qu'un » (Ioann., XVII, 21). C'est donc à bon droit que le Docteur angélique affirme : « L'utilité de ce sacrement est grande et universelle. Elle est grande, parce qu'il produit en nous maintenant la vie spirituelle qui sera un jour éternelle. Elle est universelle, parce que la vie qu'il nous confère n'est pas seulement celle d'un homme, mais autant qu'il dépend de lui, celle du monde entier » (*Comm. in Evang. S. Ioannis*, c. 6, v. 52, lect. VI).

La paix

» Très chers fils, qui participez à ces célébrations eucharistiques, Nous vous exhortons vivement à y puiser force et ferveur dans l'exercice de votre apostolat; c'est la charité en effet, compagne de la vérité, qui est la source du véritable

salut : « Vous tous qui allumez du feu et attisez des flammes, marchez à la lumière de votre feu et dans les flammes que vous avez allumées » (Is., L, 11).

» 'La paix est fille de la charité et fruit de la justice' (cfr Is., XXXII, 17). Tous, comme Nous, vous remarquez avec angoisse quelle nuée de dangers est suspendue au-dessus du genre humain et comment la paix des peuples est menacée. Dans un mouvement d'ardente émulation, prions ensemble Jésus-Christ, Prince de la paix, qu'il illumine l'esprit des chefs d'Etat; qu'une fois dissipée la nuit des erreurs, il accorde aux nations la véritable paix, fondée sur le respect des droits de l'Eglise et de la dignité humaine; qu'il reconforte enfin de la rosée de la consolation céleste ceux qui, actuellement présents à Notre esprit, n'ont pu assister à ces fêtes triomphales.

L'unité religieuse du peuple allemand

» Ce n'est pas un moindre fruit de salut, dû au mystère eucharistique, que l'espérance, qui adoucit les dures réalités du présent, prépare la voie de tout bien, même difficile, crée la confiance. Comme le réclame le devoir de Notre charge apostolique, comme l'exige Notre particulière bienveillance pour le peuple allemand, Notre sollicitude est en éveil pour son unité religieuse et sa paix. Plaise au ciel que tous ceux qui portent le noble nom de chrétien dirigent leurs pas vers la foi intégrale de saint Boniface, vers l'Eglise une et sainte; ce serait alors la concorde dans l'unité de la foi, tellement souhaitée, si salutaire et si belle!

Prière à Jésus eucharistique

» Après ces vœux et ces exhortations, Nous joignons Notre voix à toutes les vôtres qui, ensemble, vénèrent le mystère de la sainte Eucharistie; que Notre intervention soit un encouragement à rendre plus joyeuse et plus majestueuse l'exaltation des cœurs : « O divin Rédempteur, qui tous les jours pour la vie du monde offrez sur nos autels au Père éternel le sacrifice de votre Corps et de votre Sang, protégez le genre humain du péril de la mort. Protégez surtout les hommes de la mort qu'il faut craindre le plus, c'est-à-dire, de la mort spirituelle qui menace ou accable, hélas! déjà d'innombrables âmes. Faites que de plus en plus nous ayons faim et soif de vous, vivant au tabernacle, comme dans une tente dressée au milieu de l'Eglise militante; qu'ainsi guidés par votre lumière et enflammés de votre amour nous puissions passer heureusement à travers les dangers et la solitude de ce monde et parvenir au lieu que vous avez promis en rachetant le genre humain, c'est-à-dire à la béatitude céleste de la vie éternelle. »

» Entre-temps, dans une effusion de charité, Nous vous saluons, cardinaux très chers, archevêques, évêques, magistrats suprêmes et autorités civiles, prêtres, fidèles qui, venus même des terres les plus lointaines, vénerez ici en foule innombrable l'auguste sacrement de l'autel. Nous adressons un salut tout particulier à Notre cher fils, le très digne cardinal *a latere*, à Notre cher fils Joseph Wendel, archevêque très zélé de Munich et Freising, qui a veillé avec tant de sollicitude sur cette pieuse entreprise, ainsi qu'au Comité organisateur qui l'a aidé de toute sa compétence. Nous saluons aussi et Nous remercions la noble nation allemande et en particulier la population bavaroise, si libéralement hospitalière, qui a excellemment préparé cet immense Congrès. Enfin, qu'en gage des dons célestes, Notre Bénédiction descende en abondance sur tous ceux qui, du monde entier, assistent au Congrès eucharistique de Munich, et qu'elle y demeure à jamais. Amen. »

La dévotion au Précieux Sang de N.S.J.C. — (Lettre apostolique du 30 juin 1960. — *L'Oss. Rom.*, 2 juillet 1960. — *La Doc. cath.*, 1960, col. 929-933).

Nous avons signalé (*N.R.Th.*, 1960, 753) l'approbation de nouvelles litanies en l'honneur du Précieux Sang de N.S.

Dans une lettre apostolique, donnée la veille de la fête du Précieux Sang, le Souverain Pontife a rapproché, dans une même pensée de formation des chrétiens à une piété solide, trois dévotions, pleinement approuvées par l'Eglise : le Saint-Nom de Jésus, le Sacré-Cœur, le Précieux Sang.

Déjà dans l'allocution finale du Synode de Rome, le 31 janvier, le Pape avait opposé à des formes de piété nouvelles et recherchées les expressions solides de dévotion contenues dans le *Pater Noster*, la prière sacerdotale, le culte d'adoration du Sauveur Jésus dans son Nom, son Cœur, son Sang¹.

« Cette (dernière) dévotion Nous a été inculquée au sein même du foyer familial où s'épanouit notre enfance, et c'est avec une vive émotion que Nous Nous souvenons encore des litanies du Très Précieux Sang que nos vieux parents récitaient chaque jour durant le mois de juillet.

» Nous rappelant la salutaire exhortation de l'Apôtre : « Prenez garde à vous-mêmes et à tout le troupeau dont l'Esprit Saint vous a constitués les intendants, pour paître l'Eglise de Dieu acquise par lui au prix de son propre sang » (*Act.*, XX, 28), Nous croyons, vénérables frères, que parmi les principales et particulières sollicitudes de Notre ministère pastoral, après la vigilance sur la saine doctrine, une place privilégiée doit être réservée à ce qui concerne le développement et l'accroissement de la piété religieuse, dans les manifestations du culte liturgique et privé. Il Nous semble donc particulièrement opportun d'attirer l'attention de nos chers fils sur le lien indissoluble qui doit unir aux dévotions, déjà si répandues au sein du peuple chrétien, c'est-à-dire à la dévotion du Très Saint Nom de Jésus et à son Très Sacré Cœur, celle qui a pour but d'honorer le Très Précieux Sang du Verbe incarné, « répandu pour une multitude en rémission des péchés » (*Matth.*, XXVI, 28).

» Si, en effet, il est d'une souveraine importance que règne entre le *Credo* catholique et l'action liturgique de l'Eglise une salutaire harmonie, afin que la loi du *Credo* détermine la loi de la prière : « *Lex credendi legem statuat supplicandi* » et que ne soient jamais autorisées des formes de culte ne jaillissant pas des sources très pures de la vraie foi, il est juste également que se développe pareille harmonie entre les différentes dévotions, de manière qu'il n'existe pas de désaccord ni de dissonance entre celles qui sont estimées comme fondamentales et des plus sanctifiantes. Ainsi la primauté sur les dévotions personnelles et secondaires sera donnée à celles qui réalisent le mieux l'économie du salut éternel de tous, opéré par l'unique médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ, homme lui-même, qui s'est livré lui-même en rançon pour tous » (*I Tim.*, II, 5-6). En vivant dans cette atmosphère de vraie foi et de saine piété, où ils puissent leurs élans et leur discipline, les croyants sont sûrs de « *sentire cum Ecclesia* », c'est-à-dire de vivre en communion de prière et de charité avec Jésus-Christ, fondateur et Souverain Prêtre de la sublime religion qui tient de lui son nom, sa dignité et sa valeur. »

Le Pape rappelle ensuite comment la piété des fidèles, la dévotion d'Ordres ou Congrégations religieuses, ont de plus en plus fermement établi les trois dévotions, que l'Eglise a sanctionnées de multiples manières.

S. Bernardin de Siennes (1380-1444) se fit l'infatigable apôtre de la dévotion au Très Saint Nom de Jésus, que les Souverains Pontifes ont encouragée dès

1. *A.A.S.*, 1960, 295. *N.R.Th.*, 1960.

le XVI^e siècle et dont ils ont ensuite approuvé l'Office, la messe, enfin, en 1862 et 1886, les litanies.

Plus nombreux encore et plus significatifs sont les témoignages de l'importance que l'Eglise attache à la dévotion au Sacré-Cœur. Qu'il suffise de rappeler trois actes majeurs, les encycliques *Annum Sacrum* de Léon XIII en 1899, *Miserentissimus Redemptor* de Pie XI en 1928, *Haurietis aquas* de Pie XII en 1956.

« Elle aussi, la dévotion au Très Précieux Sang, dont le prêtre romain saint Gaspard Del Bufalo fut, au siècle dernier, un admirable propagateur, a eu, comme de raison, l'approbation et la faveur de ce Siègre apostolique. Pour preuve, il suffit de rappeler que, par ordre de Benoît XIV, ont été composés la messe et l'office en l'honneur du Sang adorable du divin Sauveur, et que Pie IX, en accomplissement d'un vœu fait à Gaète, voulut que la fête liturgique en fût étendue à l'Eglise universelle. Ce fut enfin Pie XI, d'heureuse mémoire, qui, à l'occasion du XIX^e centenaire de la Rédemption, éleva ladite fête liturgique au rang de double de première classe, afin que, grâce à cet accroissement de solennité liturgique, la dévotion elle-même devint plus intense et que les fruits du sang rédempteur fussent plus abondants pour les hommes.

» Suivant donc l'exemple de Nos Prédécesseurs, en vue de favoriser ultérieurement le culte envers le Précieux Sang de l'Agneau sans tache, Jésus-Christ, Nous avons approuvé les litanies, composées selon les instructions de la S.C. des Rites. Nous en avons en outre encouragé la récitation, dans le monde catholique tout entier, aussi bien en privé qu'en public, par la concession d'indulgences spéciales².

» Puisse ce nouvel acte de la « sollicitude de toutes les Eglises » (cfr *I Cor.*, XI, 28), propre au Souverain Pontificat, à l'heure où les besoins spirituels sont plus graves et plus urgents, éveiller dans l'âme de tous les croyants la conviction de la valeur éternelle, surnaturelle, extrêmement pratique des trois dévotions recommandées plus haut. »

« Si la valeur du sang du Christ, Homme et Dieu, est infinie, et si infinie a été la charité qui le poussa à le répandre dès le huitième jour après sa naissance dans la Circoncision, puis, avec abondance « dans l'agonie » et sa longue prière du Jardin de Gethsémani (*Luc*, XXII, 43), dans la flagellation et le couronnement d'épines, dans la montée au calvaire et dans la crucifixion et, enfin, de la large blessure ouverte à son côté, comme symbole du Sang divin qui se répand dans tous les sacrements de l'Eglise, il est non seulement convenable, mais souverainement juste que lui soient attribués des hommages d'adoration et d'affectueuse reconnaissance de la part de toutes les âmes régénérées dans ses flots salutaires.

» Il est, par ailleurs, on ne peut plus convenable et salutaire qu'au culte de latrie, à rendre au calice du Sang de la Nouvelle et éternelle Alliance, surtout au moment de son élévation durant le sacrifice de la messe, vienne s'ajouter la communion avec ce même Sang, que nous recevons indissolublement uni au Corps du Christ dans le sacrement de l'eucharistie. En union, alors, avec le prêtre célébrant, les fidèles pourront en toute vérité répéter mentalement les paroles qu'il prononce au moment de la communion : « *Calicem salutaris accipiam et nomen Domini invocabo... Sanguis Domini Nostri Iesu Christi custodiat animam meam in vitam aeternam. Amen.* » De cette manière, les fidèles, qui s'en approcheront dignement, recevront de plus abondants fruits de rédemption, de résurrection et de vie éternelle, que le Sang répandu par le Christ, « sous l'impulsion de l'Esprit Saint » (*Hébr.*, IX, 14), a mérités à tout le genre humain. Nourris du Corps et du Sang du Christ, participant à sa vertu divine qui a fait surgir des légions de martyrs, ils affronteront les luttes quotidiennes, les sacrifices, jusqu'au martyre s'il le faut, pour la défense de la vertu chrétienne et du royaume de Dieu...

»... Et si tous les hommes étaient dociles aux invitations de la grâce de Dieu qui a voulu les sauver tous (cfr *I Tim.*, II, 4), car il a voulu que tous fussent rachetés par le Sang de son Fils unique, et il les appelle tous à être membres d'un seul Corps mystique, dont le Christ est le Chef, combien plus fraternels deviendraient les rapports entre les individus, les peuples, les nations; combien plus pacifique, plus digne de Dieu et de la nature humaine créée à l'image et à la ressemblance du Très-Haut (cfr *Gen.*, I, 26), deviendrait la vie sociale! »

Composition des Commissions préparatoires du II^e Concile œcuménique du Vatican.

Afin de compléter les informations publiées dans le précédent numéro (sept.-oct., p. 861-867) concernant la composition des commissions conciliaires, nous donnons ci-dessous les nominations complémentaires parues dans *L'Oss. Rom.* des 14, 26 et 28 oct. 1960.

Commission des évêques et du gouvernement des diocèses.

CONSULTEURS : Son Exc. Rév.me Mgr Vincent Brizgys, év. tit. de Bosana; M. l'Abbé Jean Lambrechts; le R.P. François Milini.

Commission pour la discipline du clergé et du peuple chrétien.

MEMBRE : Son Exc. Rév.me Mgr Henri Mazerat, év. de Fréjus-Toulon.

CONSULTEURS : Son Exc. Rév.me Mgr Antoine Vovk, év. de Lubiana; Mgr Urbain Krizomali.

Commission des religieux.

MEMBRES : RR.PP. Pierre Rutten, O.S.Cr.; François Savarese, Minime; Rév. Fr. Alexandre, Frères des écoles maristes; R.P. Joseph Mirande.

CONSULTEURS : Son Exc. Rév.me Mgr Louis-Séverin Haller, év. tit. de Bethléem et abbé de Saint-Maurice d'Agaune; RR.PP. Gérard Mulcahy, O.F.M., et Théodore Foley, C.P.

Commission de la liturgie.

MEMBRES : Leurs Exc. Rév.mes NN.SS. Jean Hervas y Benet, év. tit. de Dora et Henri Jenny, év. aux. de Cambrai.

CONSULTEURS : Mgr Jean Wagner; M. le chan. A.-G. Martimort et le R.P. Luc Brinkhoff, O.F.M.

Commission des études et des séminaires.

MEMBRES : Son Exc. Rév.me Mgr Antoine Ferreira Gomes, év. de Porto; le R.P. Pierre Girard, P.S.S.

CONSULTEUR : Mgr Jean Gabriel.

Commission pour les églises orientales.

MEMBRES : Leurs Exc. Rév.mes NN.SS. André Katkoff, év. tit. de Nauplia et coadj. de l'évêque consécrateur pour le rite byzantin; Celse Sipowic, év. tit. de Mariamme; Basile Cristea, év. tit. de Lebedo.

CONSULTEURS : Son Exc. Rév.me Mgr Ignace Ziadé, archev. de Beyrouth des Maronites; RR.PP. Ange Lazzeri et Basile Talatinian, O.F.M.

Commission pour les missions.

MEMBRES : RR.PP. Lucien Rubio, A.A.; Pierre Humbert-Claude, S.M.; Michel Schullien, S.V.D.

CONSULTEUR : Son Exc. Rév.me Mgr Jean C. Sison, archev. tit. de Nicopsi.

Secrétariat administratif.

MEMBRES : NN.SS. Henri Arato, Gaspard Cantagalli; Ferrero Conti. MM. le comte Henri Pierre Galeazzi; Mario Seganti; Maxime Spada; Louis Menni; François Vacchini; Raphaël Quadrani et Fernand Musa.